



Gestion de la couverture végétale dans les vignes

Hier, chaque plante poussant spontanément dans le vignoble était considérée comme une «mauvaise herbe», par définition indésirable. Aujourd'hui, la flore des vignes est gérée dans le contexte plus général de l'entretien du sol.

Atouts et dangers des espèces spontanées

La couverture végétale peut concurrencer, l'été notamment, la vigne pour l'eau et les substances nutritives, ce qui peut réduire le rendement, mais surtout nuire à la qualité de la vendange et du vin. En revanche, la végétation protège le sol de l'érosion, limite le ruissellement des nutriments tout en améliorant la structure et la portance du sol.

La biodiversité floristique favorise la présence d'une entomofaune auxiliaire. L'écosystème viticole est ainsi à même d'atténuer les attaques de ravageurs et les seuils de tolérance ne sont que rarement dépassés. Cependant, certaines espèces de plantes peuvent également abriter des vecteurs de maladie, comme les cicadelles qui transmettent le phytoplasme de la maladie du bois noir.

Chaque méthode d'entretien du sol a ses avantages et ses inconvénients

A l'époque, le passage d'un travail du sol régulier au cours de la saison à un système de «non-culture», basé sur l'emploi d'herbicides, a été considéré comme un grand progrès, caractérisé par l'amélioration de la structure du sol, la diminution de l'érosion et la réduction des coûts. Mais les herbicides racinaires ont vite montré leur limite: la dominance des pérennes à fort enracinement, tel le liseron, difficiles à combattre et qui gênent le travail de la vigne. Avec l'enherbement semé ou spontané, recherche et pratique cherchent à maîtriser le problème de la concurrence, tout en limitant la pression des adventices indésirables, à protéger le sol et à maintenir sa portance. Dans les sites les plus séchards, différents matériaux intéressants peuvent être utilisés comme couverture: le sol est protégé et l'humidité est conservée au bénéfice de la culture.

Un traitement herbicide sur l'ensemble de la surface ne se justifie que lors de nouvelles plantations ou

dans les vignes basses et étroites, où la lutte mécanique ou la fauche des adventices n'est guère possible. Dans ces cas, des herbicides avec des modes d'action différents doivent être utilisés en alternance pour éviter de sélectionner une nouvelle flore problématique, ou même résistante. L'application d'herbicides sur le rang réduit la concurrence vis-à-vis de la vigne et limite le développement des adventices dans la zone des grappes. Lorsque l'effet herbicide est lent, par exemple avec du glyphosate, les plantes dépérissantes assurent un certain recouvrement du sol et empêchent la levée de nouvelles mauvaises herbes. Cependant, la détection d'herbicides dans les eaux superficielles montre que, notamment dans les vignobles sujets à l'érosion lors de fortes précipitations, des molécules peuvent être emportées avec les particules de sol. Lutter contre l'érosion ne protège donc pas uniquement le sol, mais également les eaux superficielles!

N'oublions pas la flore traditionnelle des vignobles!

Dans les vignes entretenues de manière traditionnelle, notamment en situations sèches, se développait une flore intéressante, adaptée aux sites, avec des espèces rares telles que des plantes à bulbes ou des espèces caractéristiques des parcelles cultivées. Cette flore précieuse devrait être conservée, au moins partiellement. Pour que les autres espèces ne la concurrencent pas trop, la couverture végétale devrait être périodiquement enlevée.

Le succès réside dans la diversité...

Couverture végétale partielle, spontanée ou semée, travail mécanique – idéalement un interligne sur deux –, herbicides ou fauche sur la ligne: pour chaque situation, différentes possibilités peuvent être appliquées en alternance. C'est ainsi que les problèmes malherbologiques pourront être maîtrisés et que la concurrence vis-à-vis de la vigne sera le mieux gérée.

Daniel Gut et Nicolas Delabays

 E-mail: daniel.gut@acw.admin.ch

Dés herbants sans compromis



Plus performant,
plus rapide,
plus sûr!



CHIKARA 25 WG

En mélange avec Roundup Max, la solution complète à action à la fois foliaire et racinaire

ALCE

Le mélange éprouvé pour des traitements souples

Un programme
complet
et réussi pour
le désherbage



Stähler Suisse SA, 4800 Zofingen
Tél. 062 746 80 00, Fax 062 746 80 08
www.staehler.ch



CoPra Sàrl	1113 St-Saphorin-s/Morges	021 803 79 00
Wulliens Bernard	1148 Cuarnens	021 864 51 36
Meyer Marc	1236 Eaumorte	022 756 33 06
Agrileman SA	1252 Meinier	022 752 42 37
Tracto-Jardin Sàrl	1267 Vich	022 364 16 32
Chautems Henri SA	1373 Chavornay	024 441 16 59
René Bovay SA	1415 Démoret	024 433 03 30
UMATEC, fenaco	1564 Domidier	026 675 21 41
Bérard SA	1680 Romont FR	026 652 20 29
Chablais-Machines Sàrl	1893 Illarsaz	024 472 33 44
ETS Chappot SA	1906 Charrat	027 746 13 33
Jeanneret Hydro mécanique Sàrl	2112 Môtiers NE	032 861 33 38
Linder Eugène	2300 La Chaux-de-Fonds	032 968 45 69
Garage du Peca SA	2873 Saulcy	032 433 43 13
UMATEC, fenaco Jura	2942 Alle	032 471 09 89



Service Company SA
4538 Oberbipp Tél. 032 636 66 66
www.serco.ch info@serco.ch

CLAAS

**Nos conseillers de vente
pour la Suisse Romande:**

Richard Debely 079 631 43 07
Robert Wüthrich 079 208 30 82

**Le tracteur qui pense à tout,
qui passe partout arrive en Suisse.**

Pour votre cave
consultez l'original



Gama Cave

Nouveau

MECAMARC







Gama Cave

Av. Max Huber 20 - 3950 Sierre - Tél. / Fax 027 / 456 56 01

gamacave.ch

Accueil

Machines Oenologiques

Services

Occasions

Trucs & Astuces

Photos du vignoble

Plan de situation

Contact

Depuis 20 ans, DUPENLOUP SA ne cesse d'améliorer ses produits et ses services

LES POMPES SMILINOX



LA FLOTTATION



GESTION DE TEMPÉRATURE



LES POMPES SCHNEIDER



9, CHEMIN DES CARPIÈRES
1219 LE LIGNON-GENÈVE
TÉL. 022 796 77 66 – FAX 022 797 08 06

MAISON FONDÉE EN 1888
**FAITES CONFIANCE
AU SPÉCIALISTE**

DUPENLOUP SA
FABRIQUE DE POMPES
MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

Innovation. Performance. Proximité. Créons ensemble un avenir plus fort.

BAR-COMMUNICATION-7721

Delta
Réception de vendange



Bucher
Pressurage



Flavy
Filtration tangentielle



Nos concessionnaires agréés :

Avidor Valais
3960 Sierre
Tél. 027/456 33 05

Gigandet SA
1853 Yvorne
Tél. 024/466 13 83

J. Jacques Hauswirth
1183 Bursins
Tél. 021/824 11 29

BUCHER
vaslin

Bucher Vaslin - Philippe Besse
CH-1787 Mur/Vully - Tél. 026/673 90 90 - Fax 026/673 90 99
philippe.besse@buchervaslin.com

www.buchervaslin.com
Votre réussite est notre priorité

*Évoquer,
suggérer, séduire...*

TEL EST BIEN LE RÔLE DE L'HABILLAGE

CRÉER UN HABILLAGE
EST UNE AFFAIRE DE SPÉCIALISTE,
MAIS AUSSI D'EXPÉRIENCE

DÉCOUVREZ L'ÉTIQUETTE CHEZ

Roth & Sauter

— une même exigence —

Roth & Sauter SA - La Pâle - 1026 Denges - Tél. 021 811 36 36 - Fax 021 811 36 37